

Espace public: vers la fin d'un no man's land?: réflexions sur une nouvelle exposition internationale

Autor(en): **Dédale**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **111 (1985)**

Heft 5

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-75613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Espace public: vers la fin d'un no man's land?

Réflexions sur une nouvelle exposition internationale

par Dédale

On pourrait définir l'espace public comme ce que le domaine privé n'a pas pu ou su s'approprier. Ce serait méconnaître l'intérêt qu'il mérite, en tant que lieu d'affrontement des conceptions urbanistiques ou de rêves de prestige.

L'annonce de la création d'une nouvelle exposition internationale, *Public Design*¹, doit-elle éveiller des craintes ou des espoirs? Par une information abondante et, croyons-nous, honnête, ses organisateurs ont en tout cas suscité la réflexion. Ce n'est qu'après la fermeture des portes, le 8 octobre prochain, qu'une première réponse sera possible. Efforçons-nous donc d'accorder un préjugé favorable aux initiateurs de cette exposition, tout en rêvant à ce que nous souhaiterions y découvrir.

1. Une exposition allemande: pas par hasard

Die Planiertraupe hat den Verstand ersetzt.
Günter Samtlebe

Lorsqu'on évoque la pauvreté d'imagination de nos édiles, le regard se tourne volontiers vers l'Allemagne pour chercher des aménagements urbains de qualité, propres à redonner le goût des villes à des citoyens traumatisés et voués à l'exode. Pourtant, si l'Association des villes d'Allemagne a accordé son patronage à *Public Design*, ce n'est pas pour offrir l'image de ses cités à titre d'exemple, mais dans le souci d'élargir l'échange d'expériences afin de ramener par une meilleure qualité de vie les citoyens exilés à la campagne.

Si le président de l'association, Günter Samtlebe, premier bourgmestre de Düsseldorf, parle de «l'inhospitalité souvent invoquée de nos villes, qui a amené beaucoup de citoyens à déménager dans des zones dans lesquelles la qualité de l'environnement a été sauvegardée, où il était plus simple de la restituer que dans les grandes agglomérations», que devraient dire le syndic de Lausanne ou le maire de Genève.

A défaut de considérations humanistes ou esthétiques, la perte de substance fis-

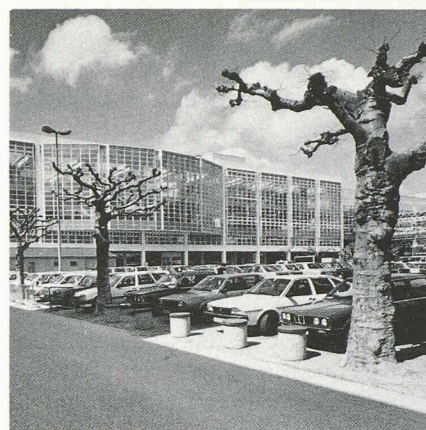
cale aurait dû, semble-t-il, inciter les édiles urbains à faire preuve d'imagination quant à la planification et à la gestion des espaces publics au lieu d'affecter tant de ressources au contrôle impitoyable des constructions privées...

Analysant les insuffisances qualitatives ou les défauts des villes d'outre-Rhin, le bourgmestre Samtlebe les attribue à la nécessité de satisfaire aux impérieuses nécessités de la reconstruction des agglomérations anéanties pendant la guerre. On peut évidemment y ajouter les demandes spatiales liées à un essor économique vertigineux.

2. Espace urbain: de quoi s'agit-il?

La définition caricaturale de l'introduction ne rend évidemment pas compte des intentions des organisateurs de *Public Design*. Pour eux, l'espace public est un terme couvrant l'ensemble de notre cadre de vie dès que nous sortons de chez nous. Conception sans hiérarchie, puisque elle énumère aussi bien la fontaine (fleurie, bien entendu) du village, que les sièges de l'Opéra ou le monument aux morts — nous résumons.

¹ *Public Design*, Salon international de la conception de l'environnement, 5-8 octobre 1985, Foire de Francfort.



Trois composantes obligées de l'espace public urbain: l'architecture (halle 4 de la Foire de Francfort), l'automobile et la nature — ce qui peut en subsister...

En fait, ce sont toutes les activités et tous les produits servant à l'aménagement de l'espace public que *Public Design* souhaite héberger à Francfort. Réalistes, les initiateurs relèvent qu'il s'agit de s'adresser à un marché de plusieurs milliards de francs au travers des visiteurs. On attend évidemment la venue d'un grand nombre d'édiles et de spécialistes de l'aménagement, attirés par la possibilité de comparer idées et produits venus de toute l'Europe. Cet attrait ne devrait pas se limiter aux pouvoirs publics, mais toucher également quiconque reçoit un public, sur son terrain ou dans ses locaux: difficile d'imaginer une industrie, une profession ou un négoce pouvant se déclarer non concerné! Cette constatation reste vraie même si on la dépouille de toute arrière-pensée mercantile. On ne force donc pas le sens des mots en relevant l'intérêt de *Public Design* pour les ingénieurs, les urbanistes et les architectes.

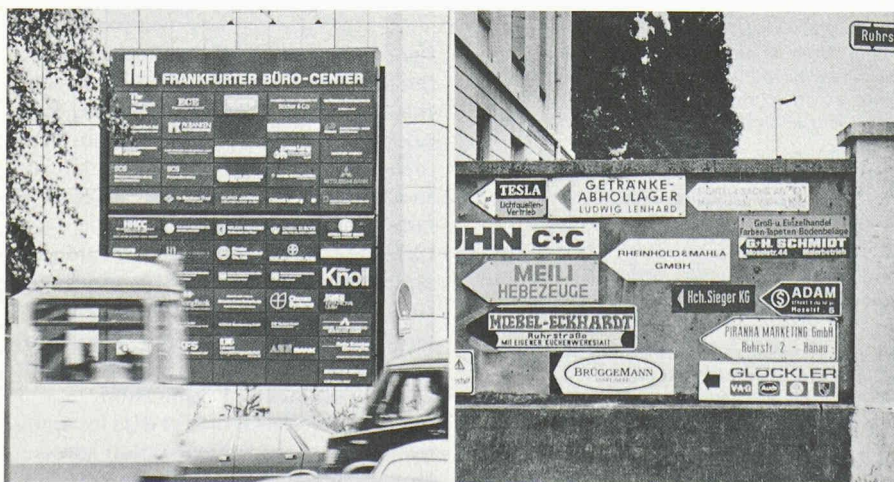
3. Des idées, des idées, encore des idées!

Un parc à automobiles asphalté a remplacé les pelouses et les charmilles.

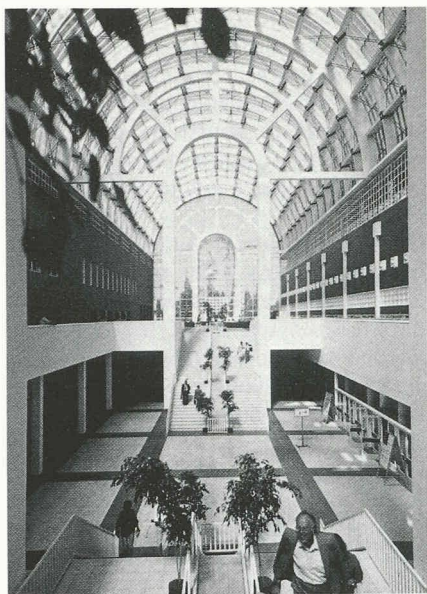
Evelyn Waugh
(Un médiocre bagage)

On se prend parfois à penser que nous sommes tous voués à la frustration: celle du citoyen, qui voit le cadre de vie qu'il aime être ravagé par des aménagements sur lesquels il n'a rien à dire, celle de l'architecte, brimé dans sa créativité par des contraintes réglementaires sans nuances, celle de l'utilisateur des espaces publics, condamné à tourner en rond avec sa voiture selon des itinéraires hermétiques ou jeté au long de passages souterrains sinistres et interminables, celle de l'esthète heurté — au propre et au figuré — par d'informes et mégalolithiques œuvres d'art déposées au long des trottoirs comme des objets perdus. Il serait cruel d'insister.

Cette universelle morosité serait-elle une fatalité? A rêver devant certain



Annexion sauvage du domaine public!

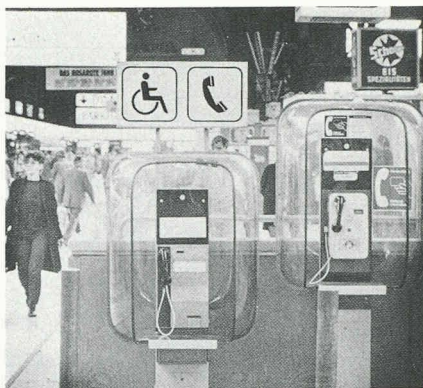


Restitution de l'espace antique par les post-modernes: la Galerie de la Foire de Francfort (arch.: O. M. Ungers).

désert urbain de béton ou devant de tristes quincailleries urbaines, on se persuade que de telles erreurs sont les mornes témoignages d'un absolu manque d'imagination. Cette imagination défaillante aurait pu se borner à recourir à des créateurs imaginatifs.

Accueillons donc avec faveur la volonté des organisateurs de *Public Design* d'accueillir non seulement des expositions thématiques, mais de servir de cadre à des rencontres intéressantes, en faisant immédiatement suite aux Journées des architectes allemands, qui auront lieu du 3 au 5 octobre à Francfort, dans les locaux de la foire également.

Est-ce à dire qu'une exposition aussi ambitieuse va rénover le traitement de l'espace urbain en Europe? Nous y voyons plutôt une auberge espagnole, ouverte à des gens qui peuvent y apporter non seulement leur subsistance, mais de



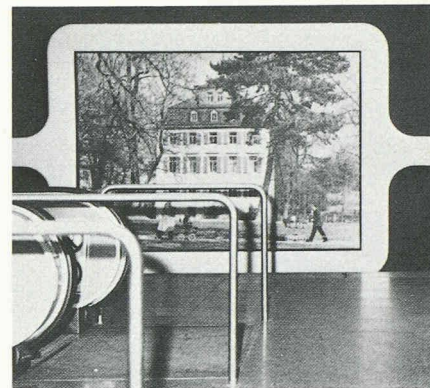
Fonction...

quoi nourrir des affamés, c'est-à-dire des édiles, des maîtres d'ouvrage ou des planificateurs à la créativité essoufflée. En vertu du préjugé favorable déjà évoqué, souhaitons y voir beaucoup d'hôtes venus les mains pleines.

4. Des sous, des sous, toujours des sous!

Public Design vise à être la plaque tournante d'un immense marché des produits d'aménagement de l'espace public, chiffré à quelque 10 milliards de francs. Tout en espérant qu'elle sera autre chose, on sera curieux de savoir quel pourcentage des industries visées seront présentes et d'estimer le montant des transactions qui y seront conclues. En effet, il faut bien admettre sans illusion que c'est à ces aunes que se mesureront le succès de l'exposition et ses chances de conquérir une place durable dans un calendrier européen chargé.

Un aspect intéressant a été mentionné par les initiateurs: la présence à Francfort de petites industries devrait les aider à se faire connaître d'une large couche de clients potentiels. Il est un domaine où ce raisonnement est séduisant: les matières plastiques. En effet, cette branche per-



...ou illusion comme finalité?

met à des créateurs de réaliser facilement des produits nouveaux et de les produire en petite série; par contre, la diffusion à une certaine échelle en est fort malaisée. Reste à savoir si de tels créateurs se décideront à miser sur *Public Design*.

La promotion des exposants étant déjà fort avancée, il ne reste guère que six mois aux initiateurs de l'exposition pour convaincre les visiteurs potentiels de toute l'Europe — c'est en effet l'échelle qu'ils ont assignée à ce salon international de la conception de l'environnement.

5. Le cadre de *Public Design*: un exemple

La Foire de Francfort a connu le destin de nombre de places d'expositions établies depuis longtemps: victime de son succès, elle a longtemps paré au plus pressé pour répondre à la demande d'espace toujours croissante, mais a vu vieillir ses installations. Consciente d'une perte d'attrait dans un environnement terriblement compétitif, elle a entamé il y a quelques années un renouvellement total tant des locaux que de leurs systèmes d'exploitation. En fait d'espace public, il y avait là matière à mobiliser les meilleurs créateurs pour venir à bout des disparités entre la surface limitée des emprises de la foire et la demande en surface et en volume. En outre, chaque visiteur est profondément reconnaissant pour tout ce qui contribue à lui faciliter ses pérégrinations à travers les expositions, que ce soit sous forme de transport interne ou de moyens d'orientation.

Même un ouvrage aussi utilitaire qu'une halle d'exposition est «jugé sur la mine»: les plus récentes réalisations de la Foire de Francfort sont l'œuvre d'architectes réputés.

La halle 9 et la Galleria, par exemple, sont dues à Oswald Mathias Ungers et se rattachent donc au postmodernisme. Elles témoignent d'une remarquable ouverture de la part des responsables de la foire, mais c'est au public qu'il appartient de juger. *Public Design* sera certainement l'occasion de discussions passionnées entre architectes de toute l'Europe.

Le nouveau bâtiment administratif de la foire, auquel on a également imprimé



Image d'hier... (Halle des Fêtes, Francfort.)



... et de demain : immeuble administratif de la Foire de Francfort, conditionné tant par la volonté de symbole (le portique) que par de sévères contraintes spatiales.

une symbolique très dense, constitue un exemple particulièrement voyant d'aménagement de l'espace public. Il s'agit en quelque sorte du pendant moderne de la Halle des Fêtes, construite au début de notre siècle et qui a marqué pendant longtemps l'image même de la Foire de Francfort.

On aimerait penser que la vigoureuse cure de rajeunissement dont a bénéficié la Foire de Francfort laisse présager celle dont le Comptoir suisse, à Lausanne, a terriblement besoin pour maintenir sa compétitivité. Nous n'aurions pas l'outrecuidance de donner à son aimable et efficace directeur, M. Hoefliger, le moindre conseil ; il ne nous en voudra toutefois pas de lui suggérer d'envoyer à *Public Design* tous ceux qui, à un titre ou à un autre, sont responsables du Palais de Beaulieu ! Son collègue de Francfort, M. Horstmar Stauber, sera du reste enchanté de la visite d'une aussi nombreuse et compétente délégation...

Dédale

Actualité

Distinction vaudoise d'architecture

Quatre associations professionnelles d'architectes vaudois ont décidé d'attribuer, en principe chaque année, une distinction d'architecture. Ces associations sont les sections locales de la Fédération des architectes suisses (FAS), de la Fédération suisse des architectes indépendants (FSAI), le Groupement professionnel des architectes de l'Union technique suisse — Vaud (GPA/UTS) et la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA).

L'Etat de Vaud, par son Département des Travaux publics, soutient cette initiative.

Pourquoi cette distinction ?

Parler d'architecture n'est pas facile. Hormis la relation occasionnelle de faits particuliers, la presse non spécialisée n'ouvre que rarement sa rubrique culturelle à ce domaine.

En créant une distinction vaudoise d'architecture, les quatre associations souhaitent voir distinguées et présentées des réalisations significatives de notre époque dans le domaine de l'architecture. Elles sont persuadées que le matériel réuni permettra aux médias d'informer un large public, d'alimenter une discussion approfondie sur l'architecture et de valoriser la production contemporaine.

Comment attribuer cette distinction ?

La définition de l'objectif à atteindre et l'organisation de la procédure d'attribution a été définie par une commission formée d'architectes délégués des quatre associations.

La Commission de la distinction vaudoise d'architecture, formée de délégués de la FAS, de la FSAI, du GPA/UTS, de la SVIA et d'un représentant du Département des Travaux publics appelle les membres des associations précitées, et plus généralement toute personne intéressée à l'architecture, à présenter une ou plusieurs réalisations jugées remarquables, mises en service entre 1974 et 1984.

Elle demande que cette présentation soit faite sous forme d'un dossier réduit comportant en principe un plan de situation, une ou deux photographies, un plan caractéristique et un descriptif succinct de l'objet proposé. Les dossiers seront remis ou envoyés jusqu'à mi-avril à M. Olivier Henchoz, président de la Commission, place de la Gare 7, 1260 Nyon.

Pour cette première année, la distinction vaudoise d'architecture sera attribuée à une ou plusieurs réalisations mises en service entre 1974 et 1984.

Une plaque sera remise aux constructeurs pour être apposée sur la ou les réalisations distinguées.

Calendrier

Les dossiers seront remis ou envoyés au président de la commission jusqu'à mi-avril.

Le jury désignera la ou les réalisations retenues à mi-septembre ; une nouvelle conférence de presse sera aussitôt organisée et sera suivie cas échéant d'une exposition publique et si cela est possible de visites sur place.

La commission a désigné un jury de neuf personnalités venues de divers horizons,

à même d'apprécier la production architecturale vaudoise dans le contexte suisse actuel. Le jury se constituera en nommant son président et un suppléant ; il disposera de toute latitude pour fixer ses critères d'analyse et de choix, le cas échéant pour solliciter la présentation d'objets qui n'auraient pas été annoncés à la suite de l'appel fait par la commission.

Cet appel s'adresse aux architectes et à toute personne intéressée à leurs œuvres. Il suffit d'adresser au président de la commission un dossier comprenant en principe un plan de situation, une ou deux photographies, un plan caractéristique et un descriptif succinct de l'objet proposé. En cas de besoin, la commission ou le jury pourront demander la production d'informations complémentaires.

Jury

Tous les dossiers seront soumis à un jury composé de M^{me} Heidi Wenger, architecte, Brigue et MM. Gilles Barbey, architecte, Lausanne ; René Berger, ancien conservateur du Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne ; Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal, Lausanne ; Carl Fingerhut, architecte cantonal, Bâle ; Pierre Foretay, architecte, professeur EPFL ; Paolo Fumagalli, architecte, Lugano ; René Koechlin, architecte, Genève, et Bernard Meuwly, architecte de la Ville de Lausanne.

Le jury aura la possibilité de solliciter la présentation d'objets qui n'auraient pas été annoncés au terme du présent appel.